



Limite de candidature	05-11-2026
Mise à jour	06-10-2026
Référence	11712
Service	DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX RESSOURCES
Localisation	Lyon 1er
Contrat	Emploi permanent
Expérience	2 à 5 ans
Formation	Niveau 6 - BAC+3/4 - Licence, Maîtrise, Master 1...
Statut	-
Fonction	Chargé-e d'évaluation des politiques publiques
Date d'entrée	10/11/2026
Date de fin	05-11-2026
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	A - Attachés territoriaux, A - Administrateurs territoriaux
Grade	Attaché, Administrateur, Attaché hors classe, Attaché principal, Directeur territorial

Contexte et définition du poste

La Délégation Générale Ressources facilite la réalisation des projets de la Ville en mobilisant les moyens adaptés (financiers, numériques, logistiques...) et sécurise, accompagne, conseille... afin de « rendre possible ». Son action s'inscrit dans une démarche de partenariat avec l'ensemble des directions de la Ville. Elle accompagne dans le même temps l'évolution de notre culture collective de travail (achats responsables, sobriété numérique, déplacements décarbonés, financements innovants...).

La Délégation Générale Ressources est composée de 7 directions, d'un secrétariat général, de 2 responsables de missions transverses, d'un chargé de mission et d'une assistant du/de la DGA.

Sous l'autorité hiérarchique directe du/de la DGA Ressources, vos missions sont les suivantes :

- Vous êtes un appui du/de la DGA pour l'animation de la délégation : préparation des réunions de directions, des séminaires de la délégation, des ordres du jour et relevés de décisions des rencontres du/de la DGA avec les élus référents de la délégation...
- Vous apportez un soutien aux directions de la délégation en fonction des besoins, et notamment pour la préparation de documents cadres (SPASER, Rapport budgétaire...) et l'organisation d'événements
- Vous assurez, pour la délégation, un rôle de référent, de coordination et d'interface sur des projets transversaux, notamment pour l'élaboration des plans de continuité d'activité, le déploiement du projet d'administration, la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation au changement climatique...
- En fonction des besoins, vous assurez le pilotage de certains projets au nom du/de la DGA Ressources
- En tant que référent communication interne et externe pour la délégation vous préparez les éléments techniques en appui aux directions et à au/à la DGA
- Vous coordonnez, pour la délégation, le suivi de la réalisation du plan de mandat
- Vous assurez une veille générale sur les thématiques portées par la délégation
- En appui et en collaboration avec la Secrétaire générale de la délégation, vous assurez un suivi et une relecture des projets de délibérations et contribuez à la phase de préparation de l'ordre du jour du conseil municipal ainsi qu'à la rédaction des comptes-rendus de la commission finances, RH, numérique, administration générale, animation territoriale et relations internationales. A ce titre, vous êtes co-référent de la délégation auprès de la Direction des assemblées et de la vie des élu.es
- Vous participez au réseau des chargé.es de mission des DGA

Profil recherché

De formation supérieure vous maîtrisez l'environnement financier, économique et politique des collectivités territoriales.

Vous êtes doté de qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Vous avez l'expérience de la conduite de projets transversaux, et faites preuve d'aisance relationnelle, d'autonomie, de pédagogie et de diplomatie.

Informations complémentaires

Lieu de travail : Bureau situé Place de la Comédie à l'Hôtel de Ville (Lyon 1).

Possibilité de télétravailler à raison de 2 jours maximum par semaine – hors contraintes de service

Possibilité de travailler sur un rythme de 4 jours ou 4,5 jours (sous réserve des nécessités de service)

Rythme de travail de 38h45 sur 5 jours (7h45/jour) avec 22 jours de RTT et 25 jours de congés payés

Possibilité de recrutement comme contractuel pour un premier contrat d'une durée de 3 ans avec possibilité d'un CDI à l'issue de 6 ans de contrat

Les avantages :

- Participation transports en commun ou Velo'v à hauteur de 75 %
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153 € par mois dont 60 % pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent contre 4 semaines dans le cadre légal
- Comité d'œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages... des avantages pour toute la famille !